

Points de vue sur la réforme du collège

Présentation des textes

Catherine Combelles

La réforme du collège agite depuis des mois le monde enseignant et occupe une large place dans l'espace médiatique : intellectuels, hommes politiques, journalistes, chacun a voulu donner son avis sur un sujet qui, malgré son côté très technique, a enflammé les passions. La mauvaise foi et la méconnaissance des réalités ont bien sûr faussé bien des discours.

Notre bulletin souhaite enrichir ce débat de quelques éléments de réflexion en publiant trois textes : le premier nous a été adressé par le trio Jean-Pierre Boudine, Antoine Bodin, Christian Duhamel. Tous trois, par leurs activités passées et présentes en France et à l'étranger, ont acquis une expérience et une connaissance approfondie de l'enseignement, et leur avis est digne d'être examiné. Leur texte défend d'abord la liberté d'innover.

Nous l'avons soumis à divers lecteurs et il a provoqué une réaction vibrante de la part de Michel Fréchet, ancien président de l'APMEP et membre actuel du bureau national, qui a souhaité répondre par un deuxième texte, plaçant l'école plus que l'élève sur un piédestal.

Ces deux points de vue ont à leur tour donné naissance à une troisième intervention, celle de Jean Moussa : sa fonction d'inspecteur général de mathématiques lui a donné une position d'observateur privilégié au cœur du système et son approche s'appuie davantage sur l'histoire.

Ces trois textes ne sont pas là pour affirmer la position de l'APMEP sur la question : le bureau national a publié par ailleurs à ce sujet plusieurs articles sur le site de l'association ; mais tous trois nous ont semblé éclairants et plus complémentaires qu'antagonistes par le faisceau de considérations qu'ils déploient. Nous espérons que la réaction en chaîne n'est pas terminée et que d'autres parmi vous souhaiteront prendre la plume, soit pour défendre un point de vue, soit pour nous apporter l'expérience des premiers pas de cette réforme, car la réforme du collège, décrétée depuis le sommet de l'institution, va se mettre en place dans les mois à venir et elle sera d'abord ce que les professionnels du terrain en feront.